
Procès-verbal de la septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 12 septembre 2022 par visioconférence.

NOTE: Certains liens WEB sont directement disponibles

Vous n'avez qu'à cliquer sur les mots en [bleu](#) et ouvrir le lien hypertexte

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2024)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2024)
M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M. François Lefebvre	Administrateur (2024)
M. Francis Carpentier	Administrateur coopté (2023)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2024)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)

IL Y A QUORUM.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M ^{me} Francine Rivard	Organisme Vieux-Québec, Nouveau siècle
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
22-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-07-03	Prise d'acte du compte rendu du 13 juin 2022 et adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 28 juin 2022	19 h 45
22-07-04	Fonctionnement du conseil d'administration	19 h 55
22-07-05	Trésorerie	20 h 45
22-07-06	Période d'information de la conseillère municipale	19 h 10
22-07-07	Période de questions et commentaires du public	19 h 30
22-07-08	Présentation de l'OBNL <i>Vieux-Québec Nouveau siècle</i> par M^{me} Francine Rivard	20 h 15
22-07-09	Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier	20 h 55
22-07-10	Suivi des dossiers	21 h 25
22-07-11	Correspondance	21 h 45
22-07-12	Divers	21 h 50
22-07-13	Levée de l'assemblée	22 h

22-07-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la séance à 19 h.

22-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Des items sont ajoutés au point 04 – Fonctionnement du conseil d'administration - Consultations citoyennes par secteur du quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Francis Carpentier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-07-03 Prise d'acte du compte rendu du 13 juin 2022 et adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du 28 juin 2022

Le procès-verbal du 28 juin 2022 sera adopté à la prochaine assemblée.

Celui du compte rendu du 13 juin qui portait sur la trousse patrimoniale du Vieux-Québec sera déposé lors de la prochaine séance .

22-07-04 Fonctionnement du conseil d'administration

➤ **Consultation publique ou séance d'information publique**

Aucune consultation ni séance d'information ne sont prévues avant l'automne prochain.

➤ **Modification de la date de l'assemblée générale annuelle**

Le 10 avril 2023 étant un jour férié (lundi de Pâques), l'assemblée générale annuelle qui devait se tenir à cette date est reportée. M. Bergeron vérifiera la disponibilité de la salle de réception de l'Hôtel de Ville pour le mardi 11, le lundi 17 ou le mardi 18 avril.

À titre de rappel, la prochaine assemblée ordinaire du conseil aura lieu le 11 octobre, en présentiel ou en virtuel.

M. Bergeron mentionne que les assemblées des conseils de quartier pourront se tenir en présentiel, en virtuel ou en hybride sauf lorsqu'elles seront jumelées à une assemblée publique de consultation laquelle doit obligatoirement se tenir en présentiel. Les projets pilotes en cours sur le mode hybride se déroulent bien.

➤ **Consultations citoyennes par secteur du quartier**

• **Secteur Cap-Blanc du 23 février**

Le [compte rendu](#) de la consultation citoyenne du 23 février concernant « *les projets d'aménagements du secteur du Bassin Brown et les problématiques d'accessibilité publique du sentier fluvial bordant le Strøm Spa* » est disponible sur le site du conseil de quartier, section Activités, conférences et réalisations.

Concernant ces sujets, M. Samson mentionne qu'il a accordé une entrevue à un journaliste concernant la problématique du sentier fluvial ([Le Soleil 13 juillet 2022](#)). Le sentier n'a pas encore été réalisé. La situation a été clarifiée avec le Port de Québec, mais beaucoup reste à faire et nous devrions rester vigilants et persévérants.

À titre de rappel, un groupe de travail concernant l'aménagement de l'anse Brown et du sentier fluvial avait été créé en 2018 et composé des membres intéressés du Comité de cohabitation Port Communauté ([CCPC](#)). Le groupe de travail a produit [son rapport en mai 2022](#).

Celui-ci intégrait notamment les constats de la consultation faits avec les résidents de Cap-Blanc le 23 février. Ce rapport de mai 2022 a été déposé au CCPC le 2 juin dernier, lequel l'a accepté et déposé aux autorités du Port pour suivi.

La position du Port à cet égard est à l'effet que les propositions et demandes, dont le sentier fluvial, seront évaluées pour leurs réalisations dans le contexte du futur projet de réaménagement de l'anse Brown par le Port de Québec lequel est inclus dans le projet d'aménagement futur de la « [Promenade portuaire du Foulon](#) »

- **Secteur Place Royale et voisinage**

Faute de quorum à l'assemblée du 13 juin dernier, une assemblée spéciale du conseil [s'est tenue le 28 juin](#). À cette occasion, le conseil en a profité pour tenir une consultation des citoyens de Place Royale et voisinage sur la qualité de vie dans le secteur. Cette consultation s'inscrit dans la démarche du Conseil de ses consultations par secteur du territoire du Conseil, la précédente concernait les résidents de Cap-Blanc, tenue le 28 février dernier, la prochaine vraisemblablement en octobre viserait plus particulièrement les secteurs de la Haute-Ville.

Les préoccupations et les idées formulées à cette occasion seront notamment relayées par M. Michel Masse (CCVQ) qui siège sur un comité consultatif mis sur pied par le Musée de la Civilisation, une somme de 2,2 millions \$ est disponible consécutivement à la vente de la Maison Chevalier, pour la mise en valeur de la Place Royale, et ce, suite à [l'annonce de la Ministre de la Culture le 30 octobre 2021](#).

De plus, Messieurs Samson et Masse relayeront ces préoccupations suite notamment à ces consultations, aux divers sous-comités de la Table de concertation du Vieux-Québec.

- **Suivi de la rencontre d'information du 5 juillet relative à la passerelle**

M. Samson remercie M^{me} Coulombe-Leduc pour l'organisation en quelques semaines seulement d'une séance d'information publique relativement à l'œuvre-passerelle de la Pointe-aux-Roches. Une trentaine de personnes ont assisté à la séance et ont pu questionner la Ville sur le contexte du projet. M. Samson souligne la très bonne collaboration de M^{me} Chantal Émond, directrice de la division de la culture à la Ville de Québec.

Le conseil a profité de l'occasion pour insister sur le fait que les projets culturels de la Ville touchant le quartier doivent être soumis à la consultation citoyenne en amont de leur réalisation afin de favoriser leur acceptabilité sociale. Le compte rendu de la séance d'information du 5 juillet sera disponible prochainement sur le [site web](#) du conseil de quartier à l'onglet « Activités conférences et réalisations ».

- **Secteur de la haute ville du quartier**

Le conseil de quartier et le comité de citoyens souhaitent tenir à l'automne et possiblement en octobre une consultation citoyenne pour faire un bilan de la qualité de vie dans le secteur de la haute ville du quartier. Il sera notamment question des décibels de la rue Saint-Jean, des voitures bruyantes, de la circulation des autobus, de l'éclairage de rue sur la rue Saint-Louis, du stationnement sur rue et des amuseurs publics. M. Samson invite M^{me} Coulombe-Leduc à faire part des autres sujets qu'elle souhaiterait voir aborder à cette occasion.

M. Samson propose de tenir la consultation lors de la prochaine assemblée du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 22-07-44 Concernant une consultation citoyenne sur la qualité de vie dans le secteur de la haute ville du quartier

*SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson DUMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier tiende une consultation citoyenne sur la qualité de vie dans le secteur de la haute ville du quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire lors de l'assemblée ordinaire du conseil qui se tiendra le 11 octobre 2022. La consultation se tiendra en collaboration avec le Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ).
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

M. Bergeron vérifie la disponibilité de la salle de l'Hôtel de Ville, mais suggère de tenir la rencontre en virtuel afin de favoriser la participation citoyenne.

En terminant, M. Samson mentionne qu'une autre consultation citoyenne pourrait éventuellement être consacrée au secteur de la Grande Allée.

➤ **Suivi des demandes avec les représentants de la Ville**

Aménagement du parc Corps de garde – voir plus loin.

Nouvelle réglementation concernant le Airbnb – s.o.

Travaux publics à venir (coordination des informations dans un même secteur) – s.o.

Application de la réglementation en lien avec les stationnements sur rue, vignette contrevenants, etc. – s.o.

Dossier habitation – s.o.

Émission des permis – s.o.

RTC (passage des trajets d'autobus dans le quartier) – s.o.

Police, pompiers, dossiers de sécurité publique, assurances, délinquances, voitures bruyantes et quiétude du quartier, etc. – s.o.

Demande d'accès aux demandes au 311 – s.o.

Demande pour le site Web du conseil de quartier – s.o.

22-07-05 Trésorerie

➤ **Budget et état des revenus et dépenses**

M^{me} Nicole Podeur présente le bilan du compte bancaire.

Bilan au 31 août 2022	Solde (\$)
Projet Vision	970,81
Projet Sécurité routière	300,00
Budget de fonctionnement	1 108,05
Solde	2 378,86

Une somme de 2 700 \$ a été autorisée par le Conseil le 28 juin et déboursée le 5 juillet dans le cadre du projet de sécurité routière ce qui porte à 300 \$ le solde du budget obtenu pour ce projet.

Le conseil a adhéré à Accès D de sorte que les prochaines transactions pourront se faire par paiements Accès D. Les frais bancaires seront réduits.

➤ **Autorisation et remboursement de dépenses**

RÉSOLUTION 22-07-45

Concernant des frais de représentation au montant de 99,96 \$

Considérant la résolution CA-13-37 relative aux frais de représentation du président et en conformité avec celle-ci;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Podeur, DÛMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement au président M. Alain Samson d'un montant de 99,96 \$ qui se répartit comme suit :

A) Rencontre de travail avec le président du Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ), M. Michel Masse concernant la préparation de l'activité « Québec Ville apprenante », frais de 46,16\$ engagés le 8 septembre;

B) Rencontre de travail avec l'échevine de l'Urbanisme de la ville de Namur, Belgique, M^{me} Stéphanie Scailquin en compagnie de M. Mathieu Laroche Casavant, secrétaire du conseil et de M. Michel Masse, président du CCVQ, frais de 53,80\$ engagé le 10 septembre (pièces justificatives fournies).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 22-07-46

Concernant les frais de mise à jour du Registraire des entreprises du Québec au montant de 36\$

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Podeur, DÛMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 36 \$ à M. Denis Bergeron pour la mise à jour de la déclaration annuelle du conseil au Registraire des entreprises du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Bergeron précise que l'adresse de correspondance du conseil de quartier a été modifiée au Registraire pour correspondre à la nouvelle adresse du bureau de l'arrondissement de La Cité-Limoilou au 500, rue du Pont. Cette nouvelle adresse sera effective à compter d'octobre prochain.

RÉSOLUTION 22-07-47

Concernant le paiement du procès-verbal du 12 septembre 2022

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Podeur, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Mathieu Laroche Casavant, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le procès-verbal de l'assemblée du 12 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 22-07-48

Concernant le paiement du compte rendu du 5 juillet

Considérant la résolution 22-01-06 ;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Nicole Podeur, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement de 100 \$ pour le compte rendu de l'assemblée du 5 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

22-07-06 Période d'information de la conseillère municipale

Piste cyclable, secteur Dalhousie – M^{me} Coulombe-Leduc revient sur la malheureuse collision impliquant un cycliste et un véhicule survenue cet été en face du musée de la Civilisation ([Le Soleil 12 août 2022](#)). La piste est conforme aux normes du ministère des Transports du Québec, mais le volume élevé de véhicules dans le secteur interfère avec la piste cyclable. Une rencontre réunissant les principaux acteurs du secteur sera organisée par la Ville d'ici la fin septembre pour réfléchir à la situation. Un réaménagement complet du secteur est prévu d'ici quelques années, mais la Ville souhaite sécuriser la piste dès le printemps prochain.

Stationnement dans la zone 8 – Le stationnement a encore été problématique cet été. Une consultation aura lieu cet automne dans le cadre du chantier Stationnement de la Table de concertation du Vieux-Québec. L'objectif est de diminuer en amont le nombre de véhicules ce qui suppose de revoir la mobilité dans le Vieux-Québec.

Congrès des villes du patrimoine mondial (OVPM) – Le congrès s'est tenu du 6 au 9 septembre. Plusieurs villes patrimoniales y étaient représentées. Une journée, le 10 septembre, a été consacrée aux meilleures pratiques touchant trois thématiques soit les fronts fluviaux, l'habitation et la mobilité. Plusieurs représentants de la Ville, du conseil de quartier, du comité de citoyens (CCVQ), des résidents et de la communauté étaient présents. Dès l'été prochain, en collaboration avec la Table de concertation et les citoyens et commerçants du quartier, des projets pilotes en matière de mobilité seront mis en place dans le Vieux-Québec pour apaiser la circulation. Différents scénarios sont à l'étude.

17, rue de la Barricade – Une transaction immobilière a eu lieu en septembre 2021 et le nouveau propriétaire de l'édifice souhaite transformer les ateliers d'artistes en lofts touristiques ([Journal de Québec, 7 septembre 2022](#)). La grille de zonage ne prévoit plus le logement touristique commercial pour le bâtiment, mais elle le prévoyait au moment de la transaction de sorte que le nouveau propriétaire bénéficie d'un droit acquis. Plusieurs artistes ont dû quitter en raison de la hausse des loyers. Pour ceux qui restent, une aide financière peut être obtenue auprès de la Ville.

Réaménagement de rues – Plusieurs travaux routiers auront lieu cet automne : rue Saint-Stanislas, côte du Palais, rue Saint-Nicolas, des Navigateurs, Saint-Vallier, des Remparts. Des saillies de trottoirs et des traverses piétonnes seront aménagées. On prévoit également aménager une nouvelle place, la place de Namur (près de la rue Saint-Nicolas ou de la rue des Navigateurs).

Chemin temporaire de la Citadelle – Des travaux pourraient être entrepris dès cet automne pour élargir le serpentín et démanteler le chemin temporaire. L'échéancier n'est pas encore précisé. M. Samson félicite M^{me} Coulombe-Leduc pour son intervention dans ce dossier.

Parc du Corps de Garde – Les travaux d'aménagement du parc devaient débuter cet été, mais les fortifications se sont révélées en si mauvais état qu'il faut d'abord les sécuriser avant de poursuivre ([Le Soleil, 9 septembre 2022](#)).

Les terrains appartiennent à quatre organismes et à un particulier. Plusieurs millions devront être investis pour les remettre à neuf et les propriétaires souhaiteraient étaler les travaux sur au moins huit ans, ce qui ne fait pas l'affaire de la Ville qui souhaiterait aménager le parc le plus tôt possible.

22-07-07 Période de questions et commentaires du public

300, rue Saint-Paul – Une citoyenne souhaiterait avoir des informations au sujet des problèmes de bruit occasionnés par le système de ventilation de l'édifice du 300, rue Saint-Paul. Le problème perdure depuis trois ans. M^{me} Coulombe-Leduc s'informerait et communiquerait avec la citoyenne.

22-07-08 Présentation de l'OBNL *Vieux-Québec Nouveau siècle* par M^{me} Francine Rivard

M. Samson invite M^{me} Francine Rivard à faire la présentation du nouvel organisme sans but lucratif qui a pour nom *Vieux-Québec Nouveau siècle*.

M^{me} Rivard lance la présentation à l'écran. La création de l'OBNL est la suite logique de ce qui se fait depuis maintenant cinq ans dans le quartier concernant l'initiative Vision « *Pour le présent et l'avenir du quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline parlementaire* » ([Initiative Vision, 2019](#) et [Rapport des consultations publiques 2020-2030](#)) qu'elle a menée au sein et avec le Conseil de quartier pour l'atteinte des objectifs de celui-ci.

Résumé de la Vision page # 75 du document [Initiative Vision, 2019](#), du Conseil de quartier

POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR DU QUARTIER
Vieux-Québec, Cap-Blanc, Colline Parlementaire

Valeurs

- Viabilité
- Vitalité
- Vie de quartier

Vision

D'ici 2030, le quartier Vieux-Québec, Cap-Blanc et Colline Parlementaire est reconnu comme étant :

Un quartier urbain et à l'échelle humaine, patrimonial et moderne, international et touristique, créatif et entrepreneurial, en équilibre de ses mixités fonctionnelle, générationnelle et sociale, au savoir-vivre-et-faire axé sur les arts et la culture, l'histoire et le patrimoine, l'éducation, la santé et le bien-être, et parmi les quartiers les plus attrayants au monde à visiter et également où se divertir, apprendre, travailler et résider.

Positionnement

- Arts et culture
- Histoire et patrimoine
- Éducation
- Santé et bien-être

Orientations

- Faire du quartier un milieu de vie des plus attractifs
- Transformer le quartier en un milieu de travail dynamique, axé sur l'entrepreneuriat et les affaires internationales
- Honorer l'authenticité et la valeur patrimoniale du quartier et en faire un vecteur de développement social et économique

Pistes d'actions

- Image du quartier
- Rayonnement du quartier
- Aménagement urbain
- Patrimoine
- Habitation
- Mobilité
- Économie
- Environnement
- Sports et loisirs
- Vie de quartier

EN RÉSUMÉ

POUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR DU QUARTIER VIEUX-QUÉBEC, CAP-BLANC, COLLINE PARLEMENTAIRE
Initiative Vision, Conseil de quartier VQCBCP

- 75 -

Oct. 2019

La mission de l'OBNL est de contribuer à l'épanouissement et à la pérennité du quartier en fonction de ses besoins et de ses potentiels, et ce, en développant ses milieux de vie et de travail, en optimisant son développement socio-économique et en valorisant son authenticité et sa teneur patrimoniale.

L'organisme est axé sur la réalisation de projets ciblés par la Vision ou s'inscrivant dans celle-ci. Pour ce faire, il réalise, est mandaté ou mandate, coordonne ou contribue en œuvrant en complémentarité et en collaboration avec d'autres intervenants ou partenaires. Il ouvre la voie à de nouvelles sources de financement pour le quartier, soutient un développement priorisé et proactif de celui-ci et contribue à l'atteinte des objectifs de la Ville, des autres partenaires et de la communauté.

C'est une initiative citoyenne par et pour le quartier, apolitique et neutre d'intérêts, avec des perspectives à court et à long terme.

Les premiers projets actuellement considérés sont le marché de quartier, la Convention de Faro adaptée au Vieux-Québec et certains autres prioritaires envisagés par la Ville et des organismes partenaires du quartier.

M. Samson remercie M^{me} Rivard pour cette présentation et ajoute que l'organisme est très porteur et agira comme bras de réalisation pour concrétiser des projets et des besoins.

M^{me} Coulombe-Leduc se réjouit de la venue d'un nouvel acteur pour travailler à la vision commune du quartier.

Un citoyen demande si les écoles du Vieux-Québec seront approchées par l'organisme. Mme Rivard mentionne que «oui» et que le volet éducation dans le quartier fait partie intégrante de la Vision.

Une citoyenne s'interroge sur le poids supplémentaire que représente la multiplication des organismes pour le citoyen. M^{me} Rivard partage le point de vue qu'il y a d'autres d'organismes dans le quartier, mais chacun a sa charte, son mandat, sa mission, qui sont complémentaires et sans duplication. L'OBNL a vu le jour parce que sa mission répond à un besoin qui n'est celle d'aucun autre organisme. M. Masse explique que les mandats du conseil de quartier, du comité de citoyens et de l'OBNL sont très complémentaires.

M^{me} Rivard remercie le conseil de quartier, le comité de citoyens, la Ville ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à l'émergence de l'OBNL.

RÉSOLUTION 22-07-49

Concernant l'appui du conseil de quartier à l'organisme sans but non lucratif (OBNL) Vieux-Québec Nouveau siècle

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Francis Carpentier, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire appuie la venue du nouvel organisme sans but non lucratif Vieux-Québec Nouveau siècle et à cet égard lui offre toute sa collaboration à titre de partenaire. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22-07-09 Rapport des délégations et autres participations des administrateurs du conseil de quartier

➤ **Table de concertation du Vieux-Québec**

Deux chantiers sont en cours, soit celui du stationnement sur rue et celui du logement Airbnb. M. Samson prend en charge ces deux dossiers pour le conseil de quartier.

➤ **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

M. Samson a été désigné comme membre observateur citoyen au Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques (GTCA). On se rappelle que dans le cadre des modifications réglementaires relatives à la norme nickel, un groupe de travail constitué d'experts et d'observateurs a été créé par le ministre de l'Environnement pour travailler sur les meilleures pratiques relativement aux contaminants atmosphériques.

À titre de plus ancien membre du CVAP, M. Samson a accepté avec plaisir de représenter les citoyens. Les attentes citoyennes à cet égard sont généralement de trois ordres : l'identification des composants minéraux et chimiques des polluants afin d'en préciser la source; l'interaction de tous les contaminants les uns avec les autres; l'importance de la contamination des sols par les polluants atmosphériques et son impact sur la culture maraîchère et la population humaine.

Les rencontres du groupe de travail demandent énormément de temps et de travail, mais la collaboration entre tous les participants est particulièrement à souligner. Le groupe devrait remettre son rapport au ministre de l'Environnement en novembre - décembre prochain. En terminant, M. Samson souligne l'appui de la conseillère municipale responsable du dossier de l'environnement, M^{me} Marie-Josée Asselin ainsi que de notre conseillère municipale M^{me} Coulombe-Leduc.

➤ **Comité de cohabitation Port Communauté (CCPC)**

Tel que mentionné précédemment, le rapport du groupe de travail portant sur l'anse Brown et le sentier fluvial a été déposé au CCPC

➤ **Table de concertation vélo des CQ**

M. Baillargeon représente toujours le conseil à la table de concertation vélo.

➤ **Table de concertation en environnement des CQ – s.o.**

➤ **Mobilité durable, suivi de projet avec la SDC-VQ – s.o.**

➤ **Comité de bon voisinage, réseau structurant de transport – s.o.**

22-07-10 Suivi des dossiers

➤ Congrès des Villes du Patrimoine mondial de l'OVP

Messieurs Alain Samson et Michel Masse du CCVQ reviennent sur le congrès de l'Organisation des Villes du Patrimoine mondial (OVP) qui s'est tenu à Québec du 6 au 9 septembre 2022, regroupant les élus municipaux principalement des maires

Il ne s'agissait pas d'une formule traditionnelle avec des conférences, mais d'échanges libres sur des thèmes et des problématiques partagées par plusieurs villes patrimoniales. Messieurs Samson et Masse mentionnent qu'ils étaient présents, à titre d'observateur les 8 et 9 septembre.

En marge de ce congrès, se tenait le 10 septembre sous l'initiative de M. Bruno Marchand une journée d'échange sous le thème « [Québec, ville apprenante – Repenser le Vieux-Québec](#) », disponible sur le site Web du Conseil à l'onglet « Activités conférences et réalisations ». Des élus et fonctionnaires municipaux de Villes du patrimoine du patrimoine mondial ont présenté certaines approches à des problématiques semblables aux nôtres.

Cette journée réunissait 75 personnes composées pour deux tiers des représentants du Vieux-Québec, Conseil et CCVQ, résidents et de la communauté du Vieux-Québec, ainsi qu'un tiers de fonctionnaires en autorité de la Ville ou directement touchés par nos dossiers du Vieux-Québec, ainsi que certains élus, dont notre conseillère municipale.

Les enjeux concernant l'habitation, la mobilité et les fronts fluviaux et rivières naturelles ont été abordés et serviront à alimenter la réflexion en s'inspirant des meilleures pratiques internationales.

M. Samson a accordé le 10 septembre une [entrevue au FM 93](#) sur le thème de cette journée *Québec, ville apprenante – Repenser le Vieux-Québec*.

M. Masse ajoute que les problèmes du Vieux-Québec ont été vécus ailleurs et des solutions intéressantes ont été trouvées. Elles constituent une excellente source d'inspiration pour le Vieux-Québec.

Messieurs Francis Carpentier, François Lefebvre, Mathieu Laroche Casavant et Alain Samson du conseil de quartier ont assisté à cette journée du 10 septembre.

- **Troisième lien – s.o.**
- **Suivi Tourisme autrement – s.o.**
- **Suivi de la résolution 21-10-52 de décembre – s.o.**
- **Mobilité, transport – s.o.**

➤ **Sécurité routière, programme, modification circulation de transit camion sur Champlain, suivi de la création du Comité de travail, projet commun avec les Ursulines**

M^{me} Farrah Bérubé rappelle qu'on souhaitait réaliser le projet pour la rentrée scolaire. Mais pour de multiples raisons, le projet a été reporté à l'automne et pourrait même être reporté au printemps prochain.

Parmi les impondérables, elle mentionne la venue d'une nouvelle directrice à la barre de l'école des Ursulines; le conclave pour la nomination d'une nouvelle responsable de la communauté des Ursulines qui a empêché tout contact avec les Ursulines; le calendrier très serré de l'artiste; la poursuite des travaux à la cathédrale Holy Trinity; et les congés de vacances de différents participants au projet. Tous ces événements ont fait en sorte de retarder l'une ou l'autre des étapes du projet.

Quoiqu'il en soit, les esquisses ont été conçues et produites par l'artiste et tout le matériel requis a été acheté. Des tests ont été réalisés la semaine dernière concernant les débarcadères à la Place d'Armes. Comme la signalisation n'a pas encore été modifiée par la Ville, les usagers actuels de la Place (taxis et autobus) ont émis des objections tandis que les travaux en cours à la Cathédrale ont restreint les déplacements des écoliers.

Il faudra éventuellement réviser les solutions et l'échéancier avec tous les partenaires. Des idées de remplacement ont été avancées comme de déplacer les autobus plus à l'est, à la hauteur du restaurant Le Continental. La nouvelle directrice de l'école des Ursuline, M^{me} Marie-Josée Savard, doit contacter la Ville concernant la signalisation.

M^{me} Coulombe-Leduc mentionne qu'elle a les coordonnées des responsables Ville si ces informations étaient requises

Marche exploratoire

En terminant M^{me} Bérubé mentionne que ce dimanche 18 septembre, elle participera avec M. Masse du CCVQ et quelques autres personnes à une marche exploratoire organisée en collaboration avec Mobilisation Haute-Ville pour faire découvrir différents lieux de rencontres citoyennes dans le Vieux-Québec.

Deux parcours de marche sont offerts. Le départ se fera à 10 h près des jeux d'eau du parc de l'Esplanade jusqu'à l'Hôtel de Ville. De midi à 14h, la marche fera halte au parc Montmorency avant de se poursuivre en passant par la cour du Séminaire et en longeant les fortifications pour se terminer à 15h30 au parc de l'Artillerie.

Le conseil remercie M. Cyril Pringault de l'organisme Mobilisation Haute-Ville pour sa contribution à la préparation et à l'organisation de l'événement et à sa diffusion. Tous sont invités et aucune inscription n'est requise.

- **Îlot Charlevoix, QG Vieux-Québec – s.o.**
- **Dossier Vision – s.o.**
- **Page Facebook – s.o.**
- **Site de compostage et jardins collectifs – s.o.**
- **Offre de loisirs – s.o.**
- **Société de développement commercial du VQ (SDC) – s.o.**
- **Comité des citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) – s.o.**
- **Regroupement des CQ – s.o.**

22-07-11 Correspondance

Reçues – s.o.

Transmises – s.o.

22-07-12 Divers

Avant de lever l'assemblée, M. Samson mentionne que le rapport sur le Tourisme autrement est sur le point d'être déposé sur notre site Web et celui du CCVQ. Les rencontres auprès de certains partenaires sont sur le point d'être finalisées.

Il mentionne également la réalisation d'un très beau projet réalisé conjointement avec l'Association des gens d'affaires du Vieux-Port de Québec (AGAVP) pour la relance de l'agora avec notamment la participation citoyenne. Ce fut une très belle expérience de collaboration intégrant les principes du Tourisme Autrement. Il reviendra sur le sujet ultérieurement.

22-07-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 55. La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 11 octobre 2022.

Alain Samson, président